

## **GastroVert pour tous les ménages à la Tour-de-Peilz**

Monsieur le Président du Conseil Communal,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Chères et Chers collègues,

L'environnement me tient très à cœur. Une possibilité encore non exploitée dans notre commune serait de proposer – à tous les ménages – les services de ramassage des résidus de cuisine de GastroVert. GastroVert « Private » est un système de collecte des résidus alimentaires développé par Satom SA et destiné aux communes souhaitant mettre à disposition de leurs citoyens un système performant de collecte et de valorisation des résidus alimentaires. Les déchets collectés sont acheminés vers l'installation de méthanisation de Villeneuve. Ils y sont valorisés par la production de biogaz, d'énergie électrique verte, de chaleur et de compost.

D'après les informations « récoltées » par mes soins :

- La Satom de Monthey reçoit et traite 160-180'000t/an de matières incinérables, dont environ 45-50'000t/an d'ordures ménagères sous forme de sacs à poubelles ;
- De ces 50'000t/an d'ordures ménagères, selon l'OFEV, 30% environ, soit 15'000t/an sont des résidus de cuisine tels que résidus de légumes, fruits ainsi que leurs noyaux/pépins, os et restes de viandes, couennes de fromage et autres aliments non consommés ou non consommables ;
- Ces résidus de cuisine sont constitués de 80 à 90% d'eau, qui, lors de la combustion dans les incinérateurs, s'évapore, réduisant d'autant leur rendement ;
- La Tour-de-Peilz livre environ 1'650 t/an (2022) d'ordures ménagères à Satom Monthey. Si 60% des citoyens sont convaincus du bienfait de trier les résidus de cuisine, env. 330 t/an de gastro génèrent un supplément de 4 MWh/an de chaleur/électricité à la Satom Monthey et 175'000 kWh/an de méthane à Villeneuve, en plus de compost, utile pour les paysans et jardiniers ;
- Il est réaliste d'estimer que chaque ménage qui effectue le tri peut réduire ses dépenses de CHF 75.00/an d'achat de sacs à poubelle ;
- Certains établissements publics de notre commune bénéficient déjà de la collecte GastroVert Pro et ont livré environ 40 tonnes de déchets gastro à Satom en 2022 ;
- En méthanisant ces résidus de cuisine, le méthane et l'ammoniac dégagés par ces composants lors de leur décomposition ne sont pas libérés dans

l'atmosphère, sachant que le méthane participe 28 fois, et l'ammoniac/protoxyde d'azote 265 fois plus au chauffage climatique que le CO2. On parvient ainsi à un cycle de vie complet des déchets organiques ou à une économie circulaire des déchets qui remplace une économie linéaire, telle celle des ordures ménagères ;

- Dans les communes ayant instauré GastroVert, leurs citoyens ne veulent plus se passer de cette facilité ;
- Satom Villeneuve propose à ces communes propriétaires du compost pour les citoyens moyennant une modique somme.

Je demande que ce postulat soit renvoyé à une commission ad hoc pour examen.

Christine Hausherr-de Maddalena



Conseillère Communale PLR